

BUREAU EXÉCUTIF

Notification de décisions du 10 novembre 2025

Objet : Règlement du jury des compétitions organisées par ATHLE06 - dispositions particulières en cas de dépassement du nombre maximal de juges requis

En prévision d'éventuels surplus de juges engagés sur ses compétitions, le Bureau Exécutif d'ATHLE06 a décidé de mettre en place les dispositions particulières suivantes en cas de dépassement du nombre maximal de juges requis, avec prise d'effet immédiate.

1. ATHLE06 fixe comme suivant le nombre maximal de juges requis sur les compétitions organisées par ATHLE06.

1.1. Compétitions sur piste :

- Courses :
 - o Commissaires de courses/arrivées : 10
 - o Départs : 4
 - o Chronométrage : 2 (électrique) ; 2 (manuel)
- Concours :
 - o Hauteur : 4
 - o Longueur : 6 (dont 1 anémomètre)
 - o Perche : 5
 - o Triple saut : 6 (dont 1 anémomètre)
 - o Disque : 6
 - o Javelot : 6
 - o Marteau : 6
 - o Poids : 5
- Secrétariat informatique/engagements : 3
- Juges arbitres : 2

1.2. Compétitions en salle :

- Courses :
 - o Commissaires de courses/arrivées : 5 (Nice) ou 8 (Miramas)
 - o Départs : 4
 - o Chronométrage : 2 (électrique) ; 2 (manuel)
- Concours :
 - o Hauteur : 4
 - o Longueur : 5
 - o Perche : 5
 - o Triple saut : 5
 - o Poids : 5
- Secrétariat informatique/engagements : 3
- Juges arbitres : 2

3. Une flexibilité au cas par cas est étudiée si des juges en formation sont inscrits.

4. En cas de dépassement du nombre maximal de juges requis, ATHLE06 se rapproche des clubs pour que ces derniers désengagent un ou plusieurs de leurs juges. Bien entendu, au regard de l'article 4 du règlement du jury des compétitions, ATHLE06 effectue cette demande uniquement aux clubs ayant dépassé leur nombre minimal de juges à présenter en fonction de leur nombre d'athlètes engagés.

Les décisions prises par le Bureau Exécutif seront soumises à l'approbation du Comité Directeur lors de sa prochaine réunion et seront ensuite inscrites dans le règlement du jury des compétitions organisées par ATHLE06.

Le Bureau Exécutif d'ATHLE06

Le 10 novembre 2025